

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 7 au 20 décembre 2022

1 Actualités européennes

- Politique de cohésion : près de trois milliards d'euros pour les transitions écologique et numérique et le développement économique de la Belgique en 2021-2027
- Train de mesures sur l'égalité : la Commission européenne propose de renforcer les organismes pour l'égalité de traitement afin de lutter contre la discrimination
- L'Union européenne à la COP15 : dernière étape vers un pacte mondial pour enrayer et inverser la perte de biodiversité, pour le bien des populations et de la planète
- Scandale de corruption : les députés européens insistent sur les réformes pour plus de transparence et de responsabilité

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

<u>17 janvier 2023</u>	<u>Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN)</u> <i>Représentant(e) belge :</i> <u>M. Vincent Van Peteghem</u>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u>
------------------------	---	---

3 Documents soumis au contrôle de subsidiarité du Parlement

Le principe de subsidiarité régit la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres. En vertu de ce principe, la décision politique doit être prise au niveau le plus proche possible des citoyens, en considération des dimensions ou des effets de l'action envisagée et de l'efficacité de chaque niveau de pouvoir vis-à-vis de l'objectif poursuivi.

Le Parlement de Wallonie est amené à contrôler le respect de ce principe en examinant les projets d'actes législatifs européens issus de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.

- Organismes de promotion de l'égalité – Normes contraignantes

Comme annoncé dans son programme de travail pour 2022, la Commission européenne prépare une nouvelle initiative législative visant à renforcer les organismes chargés de l'égalité en fixant des normes minimales pour leur fonctionnement.

Ces deux propositions de directives visent à améliorer l'application des règles de l'Union européenne en matière de lutte contre la discrimination. Elles fixent des normes pour les organismes chargés de l'égalité afin de garantir que les citoyens de tous les États membres bénéficient d'un niveau minimal commun de protection contre la discrimination.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 22 février 2022

4 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- Biocarburants – Liste actualisée des matières premières pour biocarburants durables

Les biocarburants et biogaz durables sont importants pour accroître la part des énergies renouvelables dans les secteurs qui devraient dépendre des carburants liquides à long terme. La Directive (UE) 2018/2001 a introduit de nouvelles dispositions pour promouvoir l'utilisation des biocarburants et des biogaz produits à partir des matières premières énumérées à l'annexe IX de la directive.

Cette proposition de directive déléguée vise à mettre à jour l'annexe IX avec de nouveaux produits pour la production de biocarburants durables.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 janvier 2023

- Organismes de promotion de l'égalité – Normes contraignantes

Comme annoncé dans son programme de travail pour 2022, la Commission européenne prépare une nouvelle initiative législative visant à renforcer les organismes chargés de l'égalité en fixant des normes minimales pour leur fonctionnement.

La présente initiative vise à renforcer les organismes de promotion de l'égalité en fixant des normes minimales concernant la manière dont ils interviennent pour tous les motifs de discrimination et dans tous les domaines couverts par les règles de l'Union en matière d'égalité.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 3 février 2023

- Cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie

La Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 concernant le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie vise à améliorer la transparence, la comparabilité et la transférabilité des certifications délivrées.

La recommandation invite la Commission européenne à évaluer, en coopération avec les pays de l'Union européenne et après consultation des parties concernées, les mesures prises pour donner suite à cette recommandation et à présenter au Conseil, d'ici 2022, un rapport sur l'expérience acquise et les implications pour l'avenir.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 22 mars 2023

5 Cour des comptes européenne

- [Rapport spécial 28/2022 : instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence \(SURE\)](#)

L'instrument européen de soutien aux travailleurs et entreprises des États membres touchés par la crise (SURE) et son enveloppe de 100 milliards d'euros ont, comme le constate un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne, constitué une réponse rapide au risque de licenciements massifs découlant de la Covid-19. L'impact de SURE sur la préservation de l'emploi ne peut toutefois pas être correctement évalué du fait de la manière dont cet outil innovant a été conçu par la Commission européenne et du manque de données de bonne qualité au niveau national. La Commission européenne devrait à présent réaliser une évaluation complète du soutien ainsi apporté en vue d'en tirer des enseignements pour de futurs instruments de crise.

6 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : à déterminer